



SOMMAIRE

Le mot de l'inspectrice d'académie

- La prévention de l'illettrisme en Haute-Saône,

Personnels : p. 2

- Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF),
- Préparation au CAPES interne de documentation.

Ressources É D U S C O L : p. 2

- Langage à l'école maternelle,
- Dictionnaire en ligne,
- Brochure « L'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire ».

Évaluations : p. 3

- Evaluations CE1 et CM2.

Action éducative : p. 3

- Sur les traces des châteaux-forts...
- Concours national de la résistance et de la déportation : 50^{ème} édition !
- Suivre sa scolarité en internat d'excellence, un dispositif pour l'égalité des chances.

Sciences et technologie : p.4

- Restitution des « défis de Léonard ».

Le mot de l'inspectrice d'académie

Si l'école primaire, premier maillon de la scolarité obligatoire fonctionne très bien pour une grande majorité d'élèves, elle ne parvient que très difficilement à résorber la difficulté scolaire et à prévenir l'illettrisme pour tous, notamment pour les élèves aux acquis les plus fragiles.

Si l'illettrisme est un phénomène postscolaire, le diagnostic étant postérieur à la sortie du système scolaire, la prévention quant à elle, se situe au cœur de la scolarité obligatoire. Pour cela il faut agir tôt et durablement.

Le 29 mars 2010, le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel a présenté un plan de prévention de l'illettrisme dans lequel il a reprecisé le premier rôle de l'école qui est d'apprendre à bien lire à tous les enfants. Il a évoqué la nécessité d'agir dès l'école maternelle, à l'âge où les enfants s'approprient le langage et découvrent l'écrit.

Dans ce mouvement, j'ai missionné un groupe de travail chargé d'élaborer un document fixant les compétences incontournables à faire acquérir aux élèves de chaque cycle, dans le domaine de la maîtrise du langage et de la langue française, et de proposer des actions à conduire au sein de l'école primaire et dans la continuité école/collège pour prévenir l'illettrisme dans le département. Ce document est aujourd'hui mis à votre disposition ainsi qu'un diaporama présentant un état des lieux et donnant des axes de travail à l'École en relation avec nos partenaires.

Ces ressources représentent une base de données et des pistes de travail à exploiter et à développer au sein des conseils d'école, de cycle et dans les classes dès la prochaine rentrée afin de donner une impulsion nouvelle à cette lutte contre l'illettrisme.

Le « livre pour l'été » distribué à tous les élèves de CM1, en cette fin du mois de juin, constitue un support privilégié pour cultiver le plaisir de lire et conduire des activités riches de sens pour les élèves en 2011-2012.

Dans l'immédiat, à l'approche des congés de l'été, je souhaite une bonne retraite à ceux qui nous quittent bientôt, en les remerciant chaleureusement du travail accompli pour le service public d'éducation, et j'exprime mes vœux de bonnes vacances à toutes et à tous.

Hélène Ouanas

Lien vers la page [« Prévention de l'illettrisme »](#) du site IA 70

Personnels

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF)

La réunion d'information sur le CAFIPEMF est prévue le Mercredi 7 Septembre 2011 à l'inspection académique Salle 9 à 9h00.

Le dépôt des sujets de mémoire est fixé au 14 Septembre 2011. La réunion de la commission d'agrément est fixée au Mercredi 21 Septembre 2011.

Le registre des inscriptions au CAFIPEMF est ouvert du 7 septembre au 5 octobre 2011. Les candidats instituteurs ou professeurs des écoles titulaires doivent justifier au 31 décembre de l'année de l'examen d'au moins 5 ans de services effectifs.

Les inscriptions, sur papier libre, seront accompagnées de la décision d'agrément et parviendront à la division des ressources humaines, bureau des traitements par la voie hiérarchique très rapidement.

Préparation au CAPES interne de documentation

Comme chaque année, une préparation au CAPES interne de documentation est proposée par l'Académie de Besançon. Pour l'année 2011-2012, la première journée se déroulera le mercredi 29 juin (à partir de 9h00, au rectorat, avenue Carnot, à Besançon).

Elle sera l'occasion de présenter des informations pratiques (inscriptions, épreuves du concours) et les modalités de formation (notamment à distance). Les personnes intéressées par cette préparation sont invitées à s'y inscrire dès le début de la session d'inscription (entre le 20 et le 24 juin) en se connectant sur le site internet du rectorat (rubrique Formation, PAF).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- Nicole Rossé, professeure-documentaliste, au 03 84 49 11 302 ou par courriel nicole.truche@ac-besancon.fr ou
- Le service DIFOR du rectorat (Mme Jennifer HEGO)

Ressources É D U S C O L

Langage à l'école maternelle

La direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative a mis en ligne **une brochure sur « Le langage à l'école maternelle »**. Elle constitue une aide pour la mise en œuvre des programmes d'enseignement.

[Lien vers la brochure en ligne sur Éduscol](#)

Dictionnaire en ligne

D'autre part, 5000 classes ont participé à la création d'un dictionnaire en ligne. Leurs définitions peuvent être consultées par cycle, dans l'ordre alphabétique, par recherche de mot ou par feuilletage.

[En savoir plus, sur Éduscol](#)

Brochure « L'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire »



Réalisé sur les recommandations du médiateur de l'éducation, ce guide est une ressource à la fois pour les parents d'élèves et pour les personnels de l'éducation. Il vise à faciliter le dialogue, éviter les conflits et indiquer les médiations possibles.

La brochure est disponible sur le site internet professionnel E D U S C O L :

<http://eduscol.education.fr>
(Vie scolaire / parents d'élèves)

Évaluations

Evaluations CE1 et CM2

60 nouveaux items en français et 40 en mathématiques ont permis de tester les compétences des programmes de 2008 acquises par les élèves à l'issue du cycle 2 (CE1) et au cycle 3 (CM2) de l'école primaire. Aux évaluations qui se sont déroulées en janvier au CM2, 77% des élèves hauts-saônois ont des acquis solides ou très solides en

français (France 74%) et 71% en mathématiques (France : 70%). Les résultats des tests passés au CE1 du 16 au 20 mai dernier seront communiqués à la fin du mois de juin.

Retrouvez tous les résultats par département, académie... sur le site ministériel :

<http://www.education.gouv.fr> ,
rubriques Système éducatif > évaluation.

Action éducative

Sur les traces des châteaux-forts...

Exposition aux Archives départementales de la Haute-Saône, rue Miroudot de Saint-Ferjeux, à Vesoul, jusqu'au 1^{er} juillet.

Au cours de l'année scolaire, Didier Roux, professeur d'histoire au collège Jacques Brel et correspondant Éducation nationale au service éducatif des archives départementales, a conduit un projet d'envergure avec une classe de 5^{ème}, en codisciplinarité avec ses collègues de français, Mathieu Chervet, et de maths, Gérard Puthomme.

Une sortie pédagogique a conduit le groupe sur les sites médiévaux de Granges-le-Bourg (70400), Oricourt (70110) et sur le site de reconstruction à l'identique de Guédelon, en Bourgogne.

Il en résulte une belle exposition, à ne pas rater !

Par ailleurs, nous rappelons que Didier Roux crée, au titre de sa mission, des ressources pédagogiques sur l'histoire de la Haute-Saône. Celles-ci sont téléchargeables sur le [site du CDDP 70](#).

Concours national de la résistance et de la déportation : 50^{ème} édition !

Participer au concours national, c'est, pour les élèves et les classes, s'engager durant une année scolaire dans un projet de recherche et de réflexion sur un sujet d'histoire et d'éducation civique.

« La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy » était le thème proposé cette année aux collèges et aux lycées (BO n°20 du 20 mai 2010).

Comme les années précédentes, la remise des prix a été précédée d'une cérémonie aux monuments de la Résistance et de la déportation, à Vesoul.



[Accéder aux résultats sur le site Internet](#)

Suivre sa scolarité en internat d'excellence, un dispositif pour l'égalité des chances

Le réseau d'internat d'excellence mis en place dans le cadre de la politique de l'égalité des chances dans l'éducation (Dynamique Espoir Banlieues) sera opérationnel à la rentrée pour des élèves motivés, filles et garçons, ne bénéficiant pas d'un contexte favorable pour étudier et réussir.

Le projet pédagogique et éducatif est structuré autour de l'accueil et de l'accompagnement personnalisé des élèves. Il est porté par des équipes volontaires. Dans chaque projet, l'aide aux devoirs sera systématique, l'accès aux technologies de l'information et de la

communication une priorité. Les internes auront par ailleurs la possibilité, après la classe, de participer à des activités culturelles, sportives, techniques ou scientifiques.

Deux sites dans le département proposent des places labellisées « internat d'excellence » : collège Louis Pasteur à Jussey (12 places), lycée Aragon à Héricourt (12 places).

Pour en savoir plus

Le dispositif dans l'académie : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article2392>

Sciences et technologie

Restitution des défis de Léonard

Le groupe sciences et technologie départemental est constitué de conseillers pédagogiques supervisés par un inspecteur de l'Éducation nationale. Chaque année, il propose de relever « les défis de Léonard ».

[Lien vers le site Sciences et technologie départemental.](#)

Rappel du règlement 2011

Cette année, sur le thème de la germination et de la croissance des graines, le projet proposé consistait à créer des personnages (la famille Léonard) à la chevelure constituée de plantules...

Défi Cycle 1&2 :

Monsieur Léonard désire le plus rapidement possible une coupe en brosse. Les cheveux devront avoir une longueur de 7 cm.

Les classes fourniront, par voie électronique, une photo représentant monsieur Léonard à côté d'un outil de mesure permettant de valider la longueur des cheveux.

Elles indiqueront également la durée en jours entre le semis des graines et la prise de la photo.

Défi Cycle 2&3 :

La famille Léonard est composée de 3 membres :

Papa Léonard a tous ses cheveux qui poussent vers la gauche ; Maman Léonard a les cheveux roux ; Bébé Léonard a tous ses cheveux blonds.

Les classes fourniront, par voie électronique, une photo de la famille Léonard ainsi qu'une fiche explicative.

Cette fiche permettra de mettre en évidence les paramètres que les élèves ont fait varier pour obtenir chacun des personnages.

Quelques productions...



**Bravo à tous
les participants !
Bonnes vacances !**